



Roissy, le 18 mai 2018

Société AIR FRANCE – KLM  
**Madame Anne-Marie COUDERC**  
Présidente  
Esplanade des Invalides  
2 rue Robert Esnault Pelterie  
75007 PARIS

Madame la Présidente,

Réunies en intersyndicale, les organisations représentant les salariés mobilisés pour la revalorisation de leur salaire ont pris acte de la démission de Monsieur Janailac et de votre nomination au poste de présidente d'AF/KLM.

Vous en êtes consciente, votre arrivée se fait dans des circonstances particulières. Après bientôt trois mois de conflit qui n'ont pas permis à un véritable dialogue de s'établir, alors que les dirigeants responsables de cet échec sont toujours en place aujourd'hui, et après le vote particulièrement clair à la consultation, tous les salariés attendent de votre part, des mots et des actes susceptibles de purger le malaise profond qui perdure et de remettre rapidement Air France dans une dynamique positive.

C'est essentiel, car de nombreux défis restent encore à relever. Ils ne pourront être abordés sereinement et avec l'énergie nécessaire tant que nous n'aurons pas trouvé le compromis qui réponde favorablement à notre revendication et qu'un point final soit mis à ce conflit.

Ce compromis, tous les observateurs conviennent qu'il est à notre portée, y compris en préservant le développement stratégique d'Air France.

Avec une participation massive, les salariés ne comprendraient pas que leur vote reste lettre morte. Nous sommes, vous comme nous, dans l'obligation morale d'agir sans délai en cohérence avec le résultat du scrutin.

A ce titre, la période de transition qui débute ne peut justifier de repousser plus encore la résolution de ce conflit.

Le travail de l'Intersyndicale a été légitimé par le résultat du scrutin. Elle rassemble aujourd'hui la majorité des salariés et demeure convaincue qu'une stratégie industrielle qui tienne compte de leurs attentes est possible.

Pour mettre fin à cette situation de blocage, nous vous proposons de vous rencontrer dès maintenant avec la volonté d'aboutir rapidement à un projet d'accord qui fasse consensus avec les organisations syndicales signataires de cette lettre.

Recevez, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

L'intersyndicale Air France